

COMMUNIQUE N° 000025 CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU 08 AVR 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 16 FEVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION DES MODULES DE FAISCEAUX IP AUDIONUMERIQUES A LA CRTV - EXERCICE 2024.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise South West Communication (SWECOM), BP 110 Limbé, tél. : 242 662 889/ 677 802 654, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 003/DC/CRTV/CIPM/2024 du 16 février 2024 pour l'acquisition des modules de faisceaux IP audionumériques à la CRTV, exercice 2024, pour un montant TTC de F CFA 22 441 828 (vingt-deux millions quatre cent quarante-et-un mille huit cent vingt-huit).

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

Le Directeur Général,

  
Charles NDONGO

Ampliations :

- ARMP ;
- Publication ;
- Intéressé ;
- Affichage ;
- Chrono.